PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CAPLAN

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le lundi dix-neuvième jour de décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente à la salle Multifonctionnelle, lieu des séances dudit conseil.

Sont présents : Lise Castilloux, maire

Paul-Égide Bourdages, conseiller

M. Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant

Sylvain Bourque, conseiller Maude Brinck-Poirier, conseillère

Joshua Burns, conseiller

Jean-Bertrand Molloy, conseiller

Est aussi présente : Céline Leblanc Méthot, greffière-trésorière adjointe

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux, maire.

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et renonciation de l'avis de convocation;
- 3. Adoption du programme triennal d'immobilisations;
- 4. Période de questions;
- 5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Mme Lise Castilloux, procède à l'ouverture de la séance.

RÉSOLUTION 022-12-365

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Jean-Bertrand Molloy propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Les membres du conseil municipal présents renoncent à l'avis de convocation.

Unanimité.

RÉSOLUTION 022-12-366

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT l'obligation de chaque municipalité d'adopter son programme d'immobilisations triennal annuellement; selon l'article 953.1 du CM;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 9 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont eu en main le projet du programme triennal d'immobilisations;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Maude Brinck-Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Municipalité de Caplan soit adopté et décrète ce qui suit :

PROJECTIONS INVESTISSEMENTS					
Année	PROJET	Département	Montant estimé	Mode de financement	
2023	Programmation TECQ (seuil)		400 000 \$	Budget courant	
	Jeux plage	Loisirs			
	Patinoire	Loisirs		Surplus accumulé	
	Travaux routiers	Voirie			
	Ancien garage-caserne	Développement	À déterminer	À déterminer	
	Équipement déneigement trottoir	Voirie	100 000 \$	Fonds roulement	
	Pavage Rang 2	Voirie	1.4 M. \$	Subvention / emprunt	
	Incitatifs	Développement	300 000 \$	Subvention / emprunt	
2024	Havre de pêche	Loisirs	50 000 \$	Budget courant / subvention	
	Nouvelle rue - Logements	Développement	450 000 \$	Emprunt	
	Travaux hôtel de ville	Administration	150 000 \$	Emprunt	
2025	Assainissement des eaux	Hygiène du milieu de vie	3 M \$ (estimé)	Subvention / emprunt	
	Compteurs d'eau	Hygiène du milieu de vie	À déterminer	À déterminer	
	Camion incendie	Sécurité publique	700 000 \$	Emprunt	

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ou commentaire.

RÉSOLUTION 022-12-367

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Jean-Marc Moses, la séance est levée. Il est 19 h 39.

Unanimité.

Sous réserve de son approbation				
Lise Castilloux	Céline Leblanc Méthot			
Maire	Greffière-trésorière adjointe			